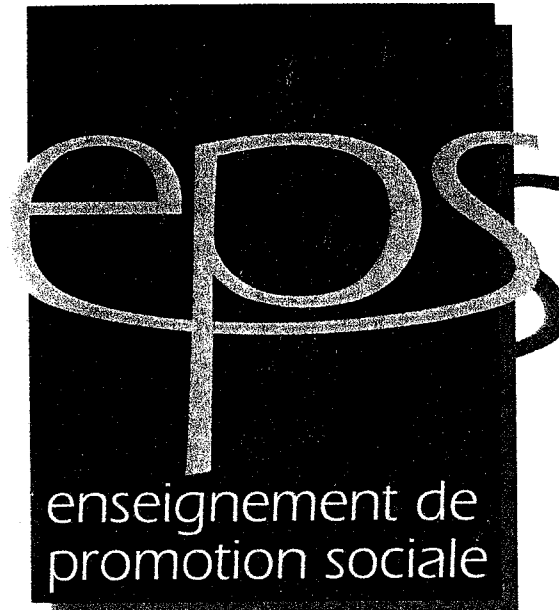


ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

ESS - FRANÇAIS 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

CODE: 033202U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

ESS - FRANÇAIS 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit:

1.1.a. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

1.1.b. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels;

1.1.c. contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social;

1.1.d. initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture;

1.1.e. permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil de formation culturelle;

1.1.f. être un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

1.2. Finalités particulières de l'unité de formation

Contribuer à l'ouverture d'esprit au changement:

- favoriser l'expression orale et écrite dans un but de communication interculturelle;
- accéder à d'autres systèmes de valeurs par l'étude de textes d'auteurs;

Participer au développement des capacités d'autonomie et de liberté:

- aider à constater la pluralité des systèmes de référence, des modes de pensée, de vie;
- préparer à faire des choix, résoudre des problèmes, poser des actes en harmonie avec ces choix;
- favoriser une attitude d'engagement.

Développer l'esprit critique, l'efficacité, la créativité, la tolérance par la maîtrise d'outils d'analyse:

- favoriser le développement d'esprit critique et de synthèse;
- développer des aptitudes à la réceptivité;
- développer le souci de la précision dans l'observation et de l'objectivité dans la relation des faits;
- développer l'habitude de recourir à des sources d'information appropriées.

Participer à l'épanouissement de qualités personnelles permettant d'assurer son rôle dans la société présente et future:

- faire prendre conscience de ses possibilités et renforcer la confiance en soi;
- développer des aptitudes à l'application de méthodes de travail efficaces (ordre, clarté, précision);
- faciliter l'intégration des connaissances dans un système de valeurs et un réseau ordonné de connaissances;
- développer le goût de la communication.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- Répondre à des questions de compréhension sur le contenu de tout type de message de portée générale, non spécialisé;
- Situer un document de tout type d'expression orale ou écrite selon le schéma de communication et y repérer les fonctions du langage;
- Identifier les procédés d'auteurs pour situer dans le temps, dans l'espace, pour comprendre le point de vue, pour distinguer le réel de la fiction, pour découvrir la structure du raisonnement;
- Transmettre un message oral ou écrit en utilisant les techniques d'argumentation appropriées;
- Écrire un message de portée générale en respectant les règles de lisibilité, de ponctuation, de mise en paragraphes, de disposition, de précision et d'adéquation au lexique, d'adaptation au destinataire et tout particulièrement d'orthographe.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu:

ATTESTATIONS DE RÉUSSITE:

ESS - FRANÇAIS 1

ESS - FRANÇAIS: RENFORCEMENT EN ORTHOGRAPHE

3. HORAIRE MINIMAL

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Français	CG	A	96
3.2. Part d'autonomie		P	24
			<hr/>
NB 1 période comporte 50 minutes.		Total des périodes	120

4. PROGRAMME

L'étudiant doit être capable:

DE COMPRENDRE, ANALYSER, SYNTHÉTISER, JUGER les divers types de messages oraux et écrits en usage dans notre société:

- conversation, débat enregistré, journal parlé, message théâtral et téléthéâtral, chanson, dialogue cinématographique, message publicitaire ainsi qu'œuvres littéraires:
 - en les considérant comme source d'émotion esthétique et comme objet de réflexion;
 - en les situant dans le contexte de l'époque et dans la perspective historique où elles s'insèrent;
 - en mesurant, grâce au schéma de communication et aux fonctions du langage (intentions et moyens: entre autres, les moyens de persuasion, de séduction et du conditionnement) leur portée synchronique et diachronique, leurs dimensions culturelle, sociale, économique, politique, éthique;
- faire des lectures personnelles prolongeant ces apprentissages.

D'INTÉGRER ces diverses informations dans un système personnel de valeurs et un réseau ordonné de connaissances.

DE MAÎTRISER l'expression orale et écrite dans diverses formes de communication et les fonctions du langage qu'il sera appelé à utiliser dans la vie courante:

rapport, exposé, résumé, compte rendu analytique et critique, débat, réponse à une enquête, motion, entretien téléphonique, communication audiovisuelle, etc.;

ainsi que les utilisations du langage qui n'ont pas nécessairement pour objectif la communication:

épanchements personnels, impressions, sentiments, rêves, remises en question, opinions, associations de sons et de rythmes.

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

En fin de formation, l'étudiant MAÎTRISERA LES COMPÉTENCES suivantes:

- résumer les idées essentielles d'un texte non vu, les critiquer, y rattacher sa (ses) conception(s) personnelle(s) et élaborer une synthèse en relation avec les courants de pensée étudiés;
- présenter l'analyse d'un ouvrage (narration longue, essai, dialogue, poèmes, pièce de théâtre, scénario, étude) restitué dans son contexte historique et social.

Pour ces deux activités, LE DEGRÉ DE MAÎTRISE sera atteint si l'étudiant est capable:

- de définir des procédés ou systèmes d'analyse, des lois, des contraintes et des modes de fonctionnement propres aux genres;
- d'appliquer les systèmes d'analyse étudiés.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.